

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Vie Associative  
13915

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019  
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SOLANGE BIAGGI**

**OBJET : Soutien de la vie associative - Fonctionnement et fonctionnement Médias 1ère répartition - Exercice 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la vie associative, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subventions de fonctionnement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2019.

Le montant des subventions que je vous propose d'allouer s'élève à :

- 1) 560 500 € pour 49 subventions au titre du dispositif de soutien aux associations – Vie Associative -fonctionnement,
- 2) 26 000 € pour 2 subventions au titre du dispositif de soutien aux associations – Médias Associatifs -fonctionnement.

Pour toute subvention supérieure à 23 000 €, une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet, sera établie préalablement au versement de l'aide départementale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL